



OBSERVATOIRE AVANCE / BULLETIN N°22 – 05/06/2009
La France reste une valeur sûre pour les investisseurs étrangers

Attractivité des métropoles européennes en 2008 :

La France conserve sa 2^{ème} position européenne de destination des investissements étrangers

Le Baromètre 2009 d'Ernst & Young mesurant l'attractivité des métropoles européennes, montre que, avec 523 annonces de projets d'implantation d'investisseurs étrangers en France, ce niveau est resté stable en 2008 par rapport à 2007, et ce, malgré la crise. 75% des investisseurs étrangers accordent leur confiance à la France, la positionnant en 2^{ème} place, juste après le Royaume Uni, mais devant l'Allemagne. Selon le ministère de l'Economie, les investisseurs privilégient la stabilité du système financier français, les infrastructures, la qualité de la main d'œuvre. Les principaux atouts de la France seraient son indépendance énergétique, sa capacité d'innovation et sa créativité. Pourtant, 70% des investisseurs étrangers s'inquiètent du manque de visibilité internationale des métropoles françaises (seules Paris et Lyon sont classées dans le Top 30 des métropoles attractives).

Au niveau national, Marseille est attractive pour 19% des investisseurs étrangers, derrière Paris (56%) et Lyon (44%), mais devant Toulouse et Lille (14%), Bordeaux et Strasbourg (11%), et Nice (9%). Les investissements directs étrangers ont représenté entre 2003 et 2007, 118M€ pour Lyon, loin devant Nice (4e rang national avec 51M€) et Marseille (33M€, 8e rang).

Ces villes développent toutes des stratégies d'attractivités ambitieuses, à l'exemple de Marseille qui via Euroméditerranée et la redynamisation de sa zone portuaire souhaite devenir la tête de pont du commerce méditerranéen (Usine Nouvelle 03/06/09, Les Echos 03/03/09 et 04/06/09, Métro 04/06/09).

En France, les TPE reportent 42 milliards d'euros d'investissements

Selon le dernier baromètre Fiducial Ifop paru le 30 mai 2009, les Très Petites Entreprises françaises (moins de 20 salariés), qui n'anticipent pas de sortie de crise avant 2010, abandonnent ou reportent leurs projets d'investissements, ce qui représente un volant de 42Md€. Le climat de défiance, un équilibre financier trop fragile, des projets peu prioritaires, ou un refus de financement par les banques pour 16% des dirigeants interrogés (malgré la médiation bancaire) sont en cause.

Cette situation économique ne pousse pas au recrutement, et la création d'emplois demeure négative pour le 4e trimestre consécutif. 53% des suppressions de postes sont des licenciements contre 36% en janvier dernier (<http://www.fiducial.fr> ; L'Entreprise.com 02/06/09, La Tribune 03/06/09).

Pourtant, les dossiers de médiation du crédit se stabilisent ...

Avec 526 dossiers déposés du 9 au 24 mai ; et 517 acceptés, le rythme de saisie de la médiation reste stable. Depuis la création de ce service en novembre 2008, 11 767 dossiers ont été transmis. 913M€ ont été débloqués pour conforter 4 644 sociétés dans leur activité, préservant ainsi 90 375 emplois (Usine Nouvelle 02/06/09).

... et les industriels et les chefs d'entreprises reprennent confiance

Selon le baromètre Viavoice pour l'ACFCI et Les Echos, les chefs d'entreprises interrogés se disent plus confiants pour les mois qui viennent, tant pour la croissance (26%, + 9 points), que pour l'emploi (20% + 9 points), ou pour la maîtrise des déficits (15%, + 4 points). Le grand public suit cette tendance (+ 6 points). Les chefs d'entreprises sont désormais plus inquiets pour leurs marges que pour leurs commandes ; et ils ne comptent pas sur un rebond avant 2010. Cette tendance est confirmée par les dernières enquêtes de l'INSEE qui montrent également que les industriels sont moins pessimistes sur leur déstockage qui avait pesé lourd sur leur croissance au dernier semestre (Usine Nouvelle 27/05/09 ; Les Echos 28/05/09 ; La Tribune 28/05/09).

Des mesures qui poussent à investir

- Le **FSI** (fonds stratégique d'investissement créé à la demande du président de la République pour notamment renforcer et protéger le capital d'entreprises stratégiques et soutenir le développement de PME à fort potentiel de croissance), vient d'investir 160M€ dans le fabricant de cartes à puces Gemalto dont il a pris 8% du capital.

Il avait déjà acquis une participation dans les groupes Daher, Farinia, Valeo et 3S Photonics.

Rappelons que le FSI soutient 3 fonds sectoriels : l'automobile (doté de 600M€), le bois (doté de 100M€), et désormais les biotechnologies (doté de 100 à 150M€, il devrait voir le jour avant la fin juillet). L'objectif de ces fonds sectoriels est d'accompagner les entreprises compétitives qui ont besoin de financement pour porter un projet de croissance, soutenir leur R&D et participer à la consolidation d'un secteur. Le FSI a par ailleurs signé un partenariat avec le fonds d'investissement abou-dhabien Mubadala pour investir dans les entreprises françaises, notamment des secteurs des technologies, applications médicales, biotechnologies, technologies propres, énergies renouvelables. (La Tribune 04/06/09 ; Le Monde 28/05/09 et 29/05/09 ; Les Echos 04/06/09 ; Le Figaro 30/05/09 ; <http://www.fonds-fsi.fr/>).

- Le mécanisme « **ISF PME** » permet de réduire l'ISF en investissant dans le capital d'une PME. Le bilan de la 1^{ère} collecte montre que sur les 1,16Md€ destinés aux PME, seul 1/4 a été investi dans les entreprises, sous forme de fonds d'investissement de proximité, de fonds commun de placement dans l'innovation ou à risque, ou d'investissements directs ou via des holdings (Les Echos 02/06/09).

- Les présidents des réseaux de transport de Lyon (Sytral) et Marseille (RTM) qui dénoncent le traitement de faveur réservé aux transports du Grand Paris, souhaitent qu'une conférence sur les transports publics hors Ile-de-France soit organisée avant le Grenelle II.

En effet, l'Etat qui a débloqué une enveloppe globale de 750M€ dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, pour aider financièrement 50 projets de transports collectifs urbains en site propre, n'a attribué à Marseille que 6,2M€ de crédits supplémentaires pour engager avant fin 2011, les travaux de 2 projets marseillais : l'extension de la ligne 2 du métro (3,6M€) et l'extension de la ligne 2 du tramway (2,6M€). 4 projets ont été retenus dans les Alpes Maritimes, pour un montant de 66,6M€.

Marseille réclame 1Md€ à l'Etat pour la réalisation de 10 lignes de busway structurantes (Les Echos, La Marseillaise, Nice-Matin 04/05/09 ; Le Figaro, La Marseillaise 27/05/09 ; Les Echos 29/05/09).

Retrouvez les analyses de l'Observatoire avancé sur le site de la CCI Marseille Provence, rubrique Ressources Eco, Conjoncture, Observatoire avancé.